

# L'AGENCE CANADIENNE D'IDENTIFICATION DU BÉTAIL PRÉSENTE LE RAPPORT FINAL DU PROJET NATIONAL DE RÉTENTION DES ÉTIQUETTES

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Calgary, Alberta, le 31 janvier, 2017** – L'Agence canadienne d'identification du bétail (CCIA) est heureuse de publier le rapport final de son projet national de rétention des étiquettes – une étude de quatre ans dans une variété d'environnements canadiens visant à déterminer le taux de rétention à long terme et l'opérabilité de la série actuelle d'étiquettes approuvées par CCIA à fréquence radio (RFID) utilisées chez les bovins de boucherie au Canada.

« Le projet national d'étude de la rétention des étiquettes a été conçu suite aux préoccupations croissantes de l'industrie concernant l'efficacité et la viabilité à long terme des types d'étiquettes disponibles et leur rétention qui présentement, laisse à désirer. La perte d'étiquettes affecte la précision et la disponibilité des données de traçabilité du bétail et du temps de réponse d'urgence, » déclare Mark Elford, Président de Conseil d'administration de CCIA et Président du Comité du projet.

## EN BREF :

- Cette étude a appliqué et scanné des étiquettes à fréquence radio (RFID), approuvées par CCIA chez 2 000 veaux, 1 000 têtes d'un an et 700 vaches assurant la distribution de tous les types et toutes les marques d'étiquette approuvée à chaque site d'étude.
- Les fermes qui ont été sélectionnés pour l'étude, possédaient des installations de manutention appropriées afin d'optimiser la sécurité de la personne qui appliquait les étiquettes, l'application et la rétention. Les sites participants étaient de tailles variables, offrant de conditions de gestion et les emplacements géographiques diverses.
- Le taux global de rétention des étiquettes appliquées chez les veaux dépassait 96% dans tous les troupeaux, incluant six ranchs qui ont confirmé aucune perte.
- Le taux global de rétention des étiquettes appliquées chez les animaux d'un an était de 99%, avec un écart de 98 à 100 %.
- Lors de la dernière année d'observation, le taux de rétention moyen des étiquettes appliquées chez les vaches matures était de 82% parmi les animaux qui sont restés dans le cadre de l'étude.
- Toutes les étiquettes appliquées qui sont restées dans les oreilles des animaux au cours du projet, étaient lisibles ; par conséquent, la lisibilité et la rétention ont été démontrées d'être égales en termes de performances pour les étiquettes qui ont été appliquées et conservées au cours du projet.

« Cette étude démontre que la rétention est élevée chez les animaux de la naissance jusqu'à un an. Toutefois, elle a aussi démontré que la rétention n'est pas satisfaisante pour la durée de vie d'une vache adulte » affirme Paul Laronde, Directeur de la technologie à CCIA. « Les projets qui requièrent des emplacements multiples et qui s'étalent sur plusieurs années sont difficiles à gérer et à mettre en œuvre. Invariablement, des

.../2

## L'AGENCE CANADIENNE D'IDENTIFICATION DU BÉTAIL PRÉSENTE LE RAPPORT FINAL DU PROJET NATIONAL DE RÉTENTION DES ÉTIQUETTES

circonstances surviennent qui altèrent les méthodes et affectent les résultats. Une explication plus complète des facteurs à l'origine de la variation affectant la rétention des étiquettes nécessitera une collecte des données plus sophistiquée, et une gestion analytique différente. Dans cet esprit, nous annoncerons très bientôt une seconde phase de ce projet qui examinera la dégradation du matériel composant les étiquettes qui est un autre facteur contribuant à la perte. Nous confirmerons les détails un peu plus tard en 2017. S'il vous plaît restez à l'écoute. »

– 30 –

Ce projet a été financé grâce au soutien d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2011 et 2012. En 2013, CCIA a reçu des fonds grâce à l'assurance des priorités du programme Agri-marketing sous Cultivons l'Avenir 2, une entente fédérale/provinciale/territoriale, pour terminer les deux dernières années de l'étude.

**Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez consulter le rapport final affiché en ligne à [www.canadaid.ca](http://www.canadaid.ca).** Pour plus d'informations sur le règlement de la santé des animaux, s'il vous plaît visitez : [http://laws.justice.gc.ca/eng/regulations/C.R.C., c. 296/](http://laws.justice.gc.ca/eng/regulations/C.R.C.,_c._296/).

**Pour plus d'informations ou pour un suivi avec les médias, contactez :**  
Kori Maki-Adair, Directrice des communications @ [kmaki-adair@canadaid.ca](mailto:kmaki-adair@canadaid.ca)